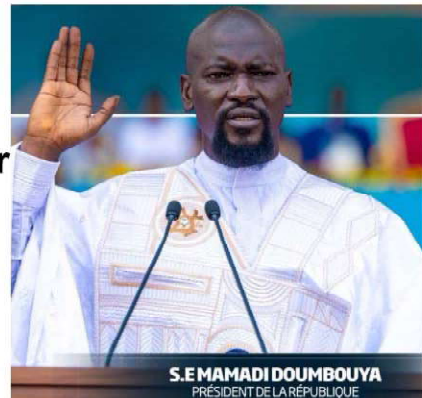


HOROYA

Quotidien national

"Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays"



S.E. MAMADI DOUMBOUYA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

N°8345 DU LUNDI 02 FEVRIER 2026 * 65^{ème} ANNÉE www.horoya.net - horoya 1958@gmail.com **PRIX : 2000 GNF**



www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04
Kaloum, Boulbinet
cité des Nations villa 33

ARSJPA

**Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.**

D É G U E R P I S S E M E N T S



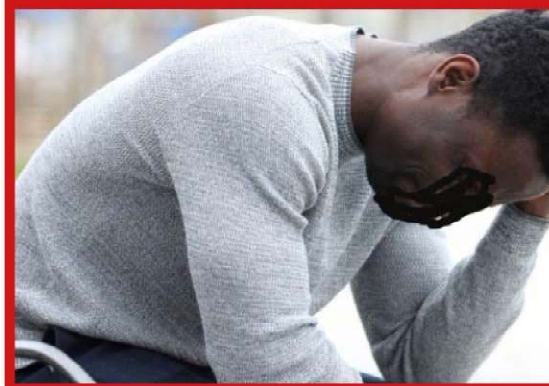
P2

Le président invoque une « nécessité nationale »

FONCTIONNAIRES DÉFLATÉS

Le cri de détresse trente ans après l'éclipse

P.8



REFORMES DE LA CAN

Un tournant historique pour le football africain



P.11

1XBET

JOUEZ MAINTENANT

1XGAMES

TOURS CHANCEUX,
GAINS ÉPIQUES



HOROYA
Quotidien national

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 490 130 - BP ; 191 Conakry
Email : horoya1958@gamil.com

DEGUERPISSEMENTS A CONAKRY

Le président Doumbouya invoque une « nécessité nationale »

Depuis quelques jours, les autorités guinéennes ont lancé une vaste opération de déguerpissement des emprises publiques. L'objectif affiché est clair : fluidifier la circulation et assainir une capitale asphyxiée. Cependant, sur le terrain, la pilule passe mal. Les « victimes » se comptent par centaines et les appels à l'aide pressants se multiplient à l'endroit du président Mamadi Doumbouya.



Face à cette grogne sociale qui interroge la conscience collective, le président de la République a choisi de s'exprimer directement via ses canaux officiels. Sur sa page Facebook, il a tenu à clarifier la posture du gouvernement. « Les opérations de libération des routes et des abords des marchés ne sont ni une sanction, ni un manque de considération envers votre courage. Elles répondent

avant tout à une exigence de sécurité et de santé publique », a-t-il martelé.

Pour le locataire de la Présidence, l'occupation anarchique des voies publiques est un péril quotidien : accidents, pollution et maladies respiratoires

biologiques est un péril quotidien : accidents, pollution et maladies respiratoires

biologiques est un péril quotidien : accidents, pollution et maladies respiratoires

sont le prix à payer pour ce désordre urbain. Conscient de l'impopularité de la mesure, le Chef de l'Etat assume : « Ces décisions sont difficiles, je le sais. Mais elles sont nécessaires pour l'intérêt général, pour une Guinée plus sûre, plus propre et plus organisée. »

Toutefois, pour calmer le jeu, il laisse entrevoir une porte de sortie. Il a assuré que l'Etat, de concert avec les collectivités locales, s'attellait déjà à identifier des espaces adaptés. L'enjeu est de taille : permettre aux activités économiques de se poursuivre, mais cette fois dans le respect de la loi et de la dignité humaine.

Amadou Kendessa Diallo

OSSATURE DU GOUVERNEMENT

Des ajustements nécessaires pour aller plus loin

La nouvelle nomenclature gouvernementale, articulée autour de 27 ministères, marque une étape politique majeure. Elle ne se limite pas à une réorganisation administrative : elle traduit une orientation stratégique, fidèle au discours d'investiture du Président Mamadi Doumbouya. En dédiant son mandat aux femmes et à la jeunesse, le Chef de l'Etat a posé les bases d'un contrat moral avec la nation.

administrative devient ainsi un outil de performance.

Depuis le 5 septembre 2021, la lutte contre la corruption s'est imposée comme un acte fondateur de la refondation. Pour amplifier cette dynamique, le renforcement de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption apparaît indispensable. Des pays comme la Géorgie ou le Botswana ont bâti leur réputation institutionnelle sur des structures fortes dédiées à l'intégrité publique.

Repenser la gouvernance environnementale est une mission clé. En captant les financements climatiques mondiaux, la Guinée pourrait accéder plus facilement aux fonds verts, structurer des partenariats stratégiques et valoriser ses ressources forestières et hydriques. Dans un



contexte où les financements liés au climat se chiffrent en milliards, cette orientation devient autant diplomatique que financière.

L'intégration du mot « investissements » dans la nomenclature ministérielle clarifierait la priorité donnée à la transformation économique. Dans plusieurs économies

émergentes, cette approche a renforcé la cohérence entre planification et attractivité, tout en donnant plus de lisibilité aux bailleurs de fonds.

La structure proposée est cohérente et moderne, alignée sur la vision présidentielle des sept prochaines années. Mais une gouvernance ambitieuse doit toujours se donner le droit de s'améliorer. Les

ajustements suggérés ne sont pas des critiques : ils sont des contributions constructives pour amplifier l'impact du mandat. Un mandat dédié aux femmes et à la jeunesse ne peut se contenter de discours. Il doit se traduire par des institutions fortes, capables de transformer la promesse en résultats tangibles.

Basény Sylla

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné

Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99

konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo

Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo

Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan

Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33

Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08

Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarlansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26

Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura

Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssouf Hawa Kéita Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOUVREMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

Lébé Doré

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 13

VI^E REPUBLIQUE

Amadou Oury Bah officiellement installé comme Premier ministre

Conakry a abrité, ce mardi 28 janvier 2026, la cérémonie solennelle d'installation du Premier ministre, Chef du gouvernement de la VI^e République, Amadou Oury Bah. La cérémonie officielle s'est déroulée sous la présidence du Vérificateur général de Guinée, Dr Joseph Tognia Doré, en présence de hautes personnalités de l'État : le ministre secrétaire général de la Présidence de la République, Général Amara Camara ; le ministre directeur de cabinet de la Présidence, Djiba Diakité ; le Chef d'état-major général des Armées, Général Ibrahima Sory Bangoura ; le Haut Commandant de la Gendarmerie nationale et directeur de la justice militaire, Général Balla Samoura ; ainsi que d'anciens Premiers ministres, de hauts cadres de l'administration publique, des représentants du secteur privé et des membres de la famille du Premier ministre.



Dans son discours d'investiture, Amadou Oury Bah a exprimé sa reconnaissance au Président de la République,

Mamadi Doumbouya, pour le renouvellement de sa confiance à travers le décret de nomination du 26 janvier 2026. Il a souligné

la portée politique et institutionnelle de cette reconduction, affirmant sa loyauté républicaine et sa

conscience des responsabilités qui lui incombent pour répondre aux attentes de la population.

Le Chef du gouvernement a rappelé que la Guinée sort d'une période de transition marquée par la refondation de l'État, l'adoption d'une nouvelle Constitution et l'organisation de l'élection présidentielle. Selon lui, cette étape ouvre désormais la voie à une gouvernance axée sur la performance et la responsabilité. « Le temps de la gestion de crise est derrière nous. S'ouvre désormais celui de la transformation et de la gouvernance de long terme », a-t-il déclaré.

Amadou Oury Bah a insisté sur le rôle central de la Primature dans le pilotage de l'action gouvernementale, la coordination des politiques publiques et l'instauration d'une culture de l'évaluation et de la redevabilité. Il a également mis en avant le programme stratégique Simandou 2040,

présenté comme le socle de la transformation économique, sociale et institutionnelle du pays.

Procédant à l'installation officielle, le Vérificateur général de Guinée a salué le parcours et l'engagement du Premier ministre. Il a rappelé les fortes attentes des populations en matière de gouvernance, de lutte contre la corruption, d'amélioration du cadre de vie et de justice sociale. Il a réaffirmé l'importance de l'intégrité, de la transparence et de la gestion rigoureuse des ressources publiques pour restaurer durablement la confiance entre l'État et les citoyens.

Cette cérémonie consacre ainsi l'entrée de la Guinée dans une nouvelle étape de son histoire politique, placée sous le signe d'une gouvernance responsable et d'un État résolument tourné vers l'efficacité et le développement durable.

Alhassane Barry

PRIMATURE

Le PM Bah Oury appelle à « bâtir ensemble une Guinée stable, moderne et prospère »

Pour sa première grande interview depuis sa prise de fonction, le Premier ministre et Chef du gouvernement, Amadou Oury Bah, a longuement détaillé le sens de la confiance renouvelée par le président de la République, le Mamadi Doumbouya. Dans un style direct, il est revenu sur sa double mission, à la fois régalienne et politique, ainsi que sur les grandes orientations de la VI^e République.

D'entrée, le Chef du gouvernement a exprimé sa gratitude pour cette nomination intervenant dans un contexte qu'il qualifie « d'exceptionnel dans l'histoire politique de la Guinée ». Affirmant assumer cette responsabilité, il souligne que sa mission consiste à diriger l'action gouvernementale tout en structurant la dynamique politique « GMD – Bâtir Ensemble ».

Interrogé sur cette double casquette, Amadou Oury Bah a tenu à clarifier la séparation nette des rôles. « Le Premier ministre est au service de toute la Guinée, indépendamment des clivages politiques », a-t-il martelé, rappelant que l'action de son équipe doit répondre aux attentes de l'ensemble des citoyens.

Pour autant, il juge légitime, dans l'esprit de la nouvelle Constitution, de bâtir une majorité politique solide capable d'accompagner l'élan présidentiel au Parlement. Cette dynamique doit, selon lui, consoli-

der un espace démocratique et pluraliste. « Nous ne sommes pas dans une logique totalitaire. La pluralité des opinions et l'existence de contre-pouvoirs efficaces sont fondamentales », a-t-il insisté pour lever toute ambiguïté sur ses intentions.

Cette vision politique s'accompagne d'une volonté de réforme structurelle de l'appareil d'État. Le Premier ministre présente ainsi la récente réorganisation gouvernementale comme le premier jalon d'une transformation profonde, visant à briser les lourdeurs administratives et le cloisonnement excessif des services publics.

« Un ministère ne doit plus être une forteresse », indique-t-il, plaidant pour une culture de transversalité et de collégialité. Dans cette optique, la



digitalisation de l'administration apparaît comme une priorité absolue pour accélérer les procédures, garantir la transparence et fluidifier la coordination

interinstitutionnelle.

Sur le front économique, Bah Oury lie étroitement la stabilité sociale à la rigueur de la gouvernance. Il met notamment en avant la généralisation du

budget-programme, un outil stratégique destiné à planifier les politiques publiques sur le moyen terme, améliorer la prévisibilité des investissements et limiter les déperditions de ressources. « Nous devons penser demain avant d'agir aujourd'hui », résume-t-il avec pragmatisme.

Cette rigueur budgétaire s'appuie également sur un dialogue social qu'il érige en pilier de la stabilité nationale, appelant à une concertation permanente pour accompagner les réformes nécessaires.

En conclusion, Amadou Oury Bah a invité les sympathisants de « GMD – Bâtir Ensemble » à accélérer la structuration démocratique du mouvement. Son ambition ultime reste claire : favoriser l'émergence d'une nouvelle classe politique dévouée à l'intérêt général, afin d'inscrire durablement la Guinée sur une trajectoire de prospérité à l'horizon 2040.

A. Barry

CEDEAO

La Guinée réintègre l'institution sous régionale

La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a officiellement levé l'ensemble des sanctions imposées à la Guinée depuis septembre 2021. L'annonce a été faite le 29 janvier 2026 par le représentant résident de l'institution sous régionale en Guinée, Louis Blaise Aka Brou, au sortir d'une audience avec le Premier ministre, Amadou Oury Bah.



Selon M. Aka Brou, cette décision marque une étape majeure dans le processus de normalisation des relations entre la Guinée et la CEDEAO. Il a ensuite adressé ses félicitations au chef du gouvernement pour sa reconduction à la tête de la Primature, avant de partager la « bonne nouvelle » pour le pays.

Le diplomate a rappelé que depuis le changement de pouvoir intervenu en 2021, la Guinée faisait l'objet de sanctions de la part de l'organisation sous régionale.

Ces mesures étaient liées au processus de transition politique engagé par les autorités guinéennes. Il a en plus souligné que la tenue de l'élection présidentielle, considérée comme une

étape essentielle du chronogramme de transition, a contribué à rassurer les instances de la CEDEAO.

« La décision a été prise de lever les sanctions contre la Guinée. Le pays n'est plus sous sanction et est désormais réintégré dans toutes les activités de la CEDEAO », a déclaré M. Aka Brou.

Cette levée des sanctions ouvre la voie à une participation pleine et entière de la Guinée aux réunions et initiatives de l'organisation. Elle est perçue comme un signal fort de confiance envers les autorités guinéennes et un encouragement à poursuivre les réformes engagées en faveur de la population.

Alhassane Barry

TRANSPORT URBAIN A CONAKRY

Un calvaire pour les citoyens

Dans la capitale guinéenne, se déplacer relève d'un véritable parcours du combattant. Chaque matin, dès l'aube, des milliers de citoyens convergent vers le centre-ville de Kaloum, avant de reprendre le chemin inverse le soir. Ce mouvement massif s'effectue dans un désordre indescriptible, dominé par des véhicules de transport surchargés et mal organisés.

Des bus bondés et des taxis étouffants

Les bus de transport ressemblent à des boîtes de sardines, où les passagers s'entassent au point de ressentir crampes et paralysies temporaires. Les taxis, eux, deviennent des espaces de souffrance, où l'on voyage serré, parfois sur des tronçons volontairement raccourcis par les chauffeurs.

Pour Sana Sory Camara (Enta marché), se déplacer à Conakry c'est un vrai calvaire. « Il faut être matinal pour espérer trouver un minibus ministériel qui fait le trajet direct vers Kaloum à 5.000 ou 7.000 FG. Le soir, c'est la même bataille, parfois on finit par prendre une moto pour rentrer.

De son côté, Fatoumata Binta Barry (Gbéssia Rond-point) affirme que Gbéssia est un carrefour stratégique, mais on

changeant. « Nous payons cher pour nous déplacer, mais obtenir un bus ou une voiture reste un problème majeur pour ceux qui vivent loin. Nous demandons à l'État de prendre

cette question à bras-le-corps », souligne-t-il.

Un appel pressant à l'État

Le transport urbain à Conakry est devenu un calvaire

peut y passer des heures sans trouver de voiture. « Quand on a la chance d'avoir un taxi, le chauffeur coupe le trajet en deux et nous entasse à l'intérieur », dit-il.

Pour sa part, Fodé Keïta (Sanoyah) soutient que c'est toujours la même situation, sans

quotidien, symbole d'un secteur laissé à l'abandon. Les citoyens interpellent les autorités pour une réforme urgente, afin de garantir un déplacement digne et accessible à tous.

Lansana Camara



SK & S
MULTI - SERVICES

IMPRIMERIE - B.T.P - FORAGE

NOS SERVICES

- CONCEPTION
- IMPRESSION
- B.T.P
- FORAGE

01 CONCEPTION

Identité Visuelle - Affiche - Dépliant - Badge numérique - Bloc note - Facturier - Reçu - menu - Catalogue - Port de communication...

02 IMPRESSION

Impression sur tous types de papier - Vinyl - Autocollant - DTF - Tee-shirt - Kakimono - Tasse - Stylo ...2

02 FORAGE

Forage - Puits, aménagement - Construction de château d'eau solaire et pompage

Vous servir, nous sommes là.

**Lire Horoya
c'est bien, s'y
abonner
c'est mieux**

François MARA, DG DE L'AGP

« Nous avons projeté l'Agence dans les standards internationaux »

Média historique né au lendemain de l'indépendance en 1961, l'Agence Guinéenne de Presse (AGP) opère aujourd'hui une mue numérique sans précédent. Entre modernisation des plateformes, nouveaux formats vidéo et partenariats internationaux de premier plan avec l'AFP ou TASS, l'institution s'affirme plus que jamais comme le « grossiste de l'information » en Guinée. Dans cet entretien exclusif, François Mara, Directeur Général de l'AGP, dévoile les coulisses de cette transformation, le retour de la Guinée dans les instances décisionnelles africaines et les ambitions technologiques pour 2026.

Lisez HOROYA : Bonjour ! Pouvez-vous nous présenter brièvement l'Agence Guinéenne de Presse ?

François Mara : Bonjour aux millions de lecteurs du quotidien national Horoya. L'Agence Guinéenne de Presse est un média de service public chargé de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'agence de presse. Sa mission principale consiste à collecter, traiter et diffuser l'information à destination de la presse publique, privée ainsi que de toute personne désireuse de s'informer à travers le canal de l'AGP.

L'AGP a été créée le 1er juillet 1961, au lendemain de l'indépendance, sous l'impulsion du premier Président de la République de Guinée, Ahmed Sékou Touré, qui nourrissait une grande ambition de permettre à la Guinée de maîtriser sa communication et de contrôler la diffusion de l'information.

Cette création traduisait la volonté des autorités d'affirmer la souveraineté nationale. À l'instar de l'armée ou du quotidien national, l'AGP constitue un instrument de souveraineté, mis en place pour faire comprendre au monde que la Guinée est un État libre, indépendant et maître de sa communication.

L'AGP est aujourd'hui l'une des directions les plus performantes du MIC et s'impose dans le paysage médiatique. Qu'est-ce qui explique cette évolution ?

François Mara : Dès notre nomination à la tête de l'Agence, à la suite de la confiance placée en nous par le Chef de l'État, le Président Mamadi Doumbouya, nous avons procédé à un état des lieux approfondi. Il s'agissait d'identifier ce qui fonctionnait, ce qui ne fonctionnait pas et surtout ce qu'il fallait



améliorer pour projeter l'AGP dans l'avenir et l'aligner sur les standards des grandes agences de presse.

Un diagnostic a été réalisé, suivi de l'élaboration d'un document stratégique. Nous avons immédiatement attaqué les faiblesses, à commencer par la modernisation du site internet. Aujourd'hui, l'information va très vite ; rester figé dans les méthodes traditionnelles aurait condamné l'Agence à l'isolement. Il fallait donc se réinventer et s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux en réactualisant nos plateformes officielles : Facebook, X (ex-Twitter), LinkedIn et Instagram. Mais il ne suffisait pas d'exister sur ces réseaux, il fallait surtout produire du contenu attractif et régulier.

C'est ainsi que nous avons lancé plusieurs émissions, dont L'Invité de la rédaction,

qui reçoit des acteurs sociopolitiques et des personnalités influentes du pays. Nous avons également initié une revue de presse hebdomadaire, des émissions culturelles et sportives couvrant aussi bien le football que le handball, le volleyball, le basketball ou encore les disciplines traditionnelles.

Sur le plan culturel, nous donnons la parole aux artistes, écrivains, artisans, peintres et créateurs, afin qu'ils partagent leur parcours et leur passion. Cette diversité de contenus nous a permis d'attirer une audience plus large.

Et sur le plan des partenariats ?

Nous avons procédé à un benchmark international en nous inspirant du fonctionnement d'autres grandes agences de presse. Des missions ont été effectuées en Côte d'Ivoire, au Maroc et en France, ce qui a permis de relancer ou de renforcer plusieurs partenariats.

Des accords de coopération ont été signés avec l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), l'Agence de Presse Sénégalaise (APS), l'Agence de Presse Gabonaise (AGP), ainsi qu'avec de grandes agences internationales telles que l'Agence France-Presse (AFP) et l'agence russe TASS. Aujourd'hui, l'AFP met du contenu à la disposition de l'AGP, et une délégation guinéenne a récemment effectué une mission en Russie dans le cadre de la coopération avec TASS.

Sur le plan national, nous avons mis l'accent sur la production de capsules vidéo courtes, de deux à trois minutes, adaptées au contexte guinéen où la lecture reste limitée. Ces vidéos, sans commentaire, sont mises à la disposition des médias publics et privés afin de faciliter leur diffusion, avec pour seule exigence la citation de la source AGP.

Vous voulez parler d'une mutation profonde de l'Agence ?

François Mara : Effectivement. L'AGP n'est plus limitée à la diffusion de simples dépêches. Aujourd'hui, nous produisons des magazines imprimés, des émissions, des revues de presse, des capsules vidéo, tout en maintenant la production de dépêches sous un format plus concis.

Nous avons également renforcé notre positionnement au sein de la Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines, qui regroupe 35 pays. La Guinée en est membre fondateur et siège désormais dans les instances de décision, ce qui contribue fortement à la valorisation de l'image du pays à l'international.

Quelles sont les perspectives de l'AGP pour 2026 ?

Pour 2026, notre programme phare est la mise en place d'une Web TV, afin de capter davantage d'audience tout en respectant notre ligne éditoriale. Nous comptons également procéder à l'acquisition et au renouvellement d'équipements de collecte et de traitement de l'information, indispensables à un journalisme moderne et efficace.

Par ailleurs, nous envisageons l'organisation de la revue annuelle de l'AGP, la création de nouvelles plateformes numériques et le lancement de podcasts, permettant la diffusion en version audio des productions de nos correspondants.

En résumé, l'AGP est engagé dans une dynamique d'innovation continue, avec pour objectif de rester un acteur central et crédible du paysage médiatique Guinéen.

Propos recueillis par Thierno Kalifatou Doumbouya

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Dans le cadre de l'exécution de son budget pour l'année 2026, le Ministère de l'Economie et des Finances envisage de passer des marchés de travaux, fournitures et de prestations avec toutes les entreprises désireuses de remplir ces conditions.

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale remplissant les critères de moralité, de véracité et surtout de bonne exécution des tâches ;

Les candidats intéressés pourront déposer leurs dossiers comprenant :

- Une lettre d'intention adressée à le Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances près du Ministère de l'Economie et des Finances présentant votre entreprise /société et son domaine d'intervention ;
- Un extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier-RCCM.
- Un extrait de Certificat d'Immatriculation fiscal valide et à jour ;
- Un extrait du quitus fiscal et social valable et à jour ;
- Un détail des travaux déjà exécutés dans les normes et conditions requises (au moins 3);
- Liste du personnel clé ;
- Liste de matériels.

Les candidats qui auront satisfait aux critères ainsi énumérés plus haut, seront retenus dans le répertoire des Marchés Publics dudit département et pourront ainsi être consulté pour toute passation de marchés surtout au-dessous du seuil officiel, **conformément à l'Arrêté A/2015/067/MEF/SGG du 28 Janvier 2015**, pour la passation des marchés par les autorités compétentes.

Il est à rappeler que tout marché obéit strictement aux principes de concurrence, de véracité, de capacité et aussi de bonne attitude.

Cet avis général paru dans le journal des Appels d'offres et d'autres journaux de la place en date du **..30../01/2026 au 28../02/2026** et la date limite des dépôts est prévu le **28../02/2026** au siège du Ministère de l'Economie et des Finances.

Pour tout dépôt de dossier, veuillez-vous adresser à la Personne Responsables des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances.

Tél : 625 81 14 95

Conakry, le 19 JAN 2026
19/01/2026
La Cheffe du Cabinet
Mme Fatoumata Binta BARRY
R.G.

Rectorat

+224629.52.70.19

recteur@univ-labe.edu.gn

www.univ-labe.edu.gn



Réf. N° : 168 /UL/R/2025

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO) National DE LABE

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'autorisation n°0013/ MEF/ DGCMP/2026 du 26 janvier 2026 accordée par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, autorisant l'Université de Labé, à recourir à l'accord-cadre à bons de commande, dans le cadre de son programme de modernisation progressive de ses infrastructures administratives et pédagogiques.

1. L'Université de Labé a obtenu, dans le cadre budgétaire à moyen terme, des promesses de mobilisation de fonds, afin de financer son programme **d'acquisition de travaux d'extension, de rénovation, d'entretien, de modernisation et d'équipement de ses infrastructures et bâtiments administratifs et pédagogiques**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché par accord-cadre ci-dessus.

2. L'Université de Labé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les acquisitions suivantes, en lot unique : **acquisition de travaux d'extension, de rénovation, d'entretien, de modernisation et d'équipement des infrastructures et bâtiments de l'Université.**

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics** ; Tel : +224 621 21 14 24 ; mail : nene-aissatou.bah@univ-labe.edu.gn, tous les jours, **Lundi de 8h à 18h et vendredi, de 8h à 17h.**

4. Les exigences en matière de qualification sont : (voir le Dossier d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **PRMP**, à compter du **29 janvier au 27 février 2026** contre un paiement non remboursable d'Un million cinq cent mille Francs Guinéens (**1 500 000 GNF**). Le paiement se fera dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrale :

- ✓ 50% au compte **N° 4111071** du Receveur spécial du Trésor, contre délivrance d'une quittance libératoire ;
- ✓ 30% au compte **N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG** ;
- ✓ 20% En espèce au compte de l'Autorité contractante, au

niveau de la PRMP.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre la présentation d'un reçu de paiement.

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **au Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au sein de l'Université**, sis à Labé, Hafia, ; Tél : **+224 621 21 14 24**, **au plus tard le 27 février 2026 à 11h 00mn.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, en présence d'un représentant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et celui de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) à l'adresse ci-après : **siège de l'Université, Labé, Hafia, à 11h30.**

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/ PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres.

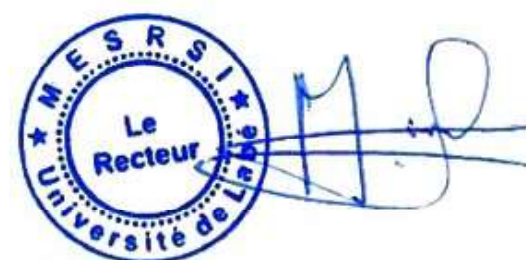
Les offres doivent comprendre une **garantie bancaire de soumission de deux cents millions (200 000 000 GNF).**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres est le droit de la République de Guinée.

Labé, le 27 janvier 2026

Le Recteur



Dr. Mohamed Chérif SOW

FONCTIONNAIRES DEFLATES

Le cri de détresse trente ans après l'éclipse

Jacob Sayandouno, ancien directeur préfectoral du Plan et de la statistique à Mali, s'épanche dans un texte qui se lit comme un testament de douleur. Entre les lignes, on perçoit le souffle d'une classe intellectuelle brisée par les réajustements structurels des années 80. Retour sur le drame des « fonctionnaires déflatés », ces serviteurs de l'État qui se considèrent comme les sacrifiés de l'histoire moderne guinéenne.

Pour beaucoup, les années 1986 et 1987 restent marquées par une « éclipse du soleil », non pas astronomique, mais sociale. Sous la pression du Fonds Monétaire International (FMI), la 11ème République de Guinée s'engageait alors dans une politique de réduction drastique de la fonction publique. Ce que les institutions financières appelaient « assainissement », les travailleurs l'ont vécu comme un « coup mortel ».

L'auteur du document dénonce une « organisation imprévue d'un test suicidaire ». Pour lui, ce n'était rien de moins qu'une mise à genoux du peuple laborieux, une marche forcée qui a fait reculer la vie des hommes de « deux, trois, voire quatre pas en arrière ».



Le contenu du document mentionnant l'Association nationale des fonctionnaires déflatés de Guinée (ANADFDG) vibre d'une nostalgie assumée pour la 1ère République. Il rappelle qu'à l'époque de feu Ahmed Sékou Touré, la nomination

aux hautes fonctions se faisait par décret présidentiel ou arrêté ministériel, avec pour seuls critères « les compétences et les mérites ».

L'auteur souligne avec amertume que ce système, qui ignorait les distinctions

sociales, de sexe ou de religion, a été balayé au profit d'une politique dictée par l'extérieur. Ces cadres, qu'ils se décrivent comme « intellectuels, intelligents, pétris de savoir-faire », se retrouvent aujourd'hui à vivre « misérablement », emportant avec eux une plaie que le temps ne semble pas refermer.

Au-delà de la revendication économique, c'est un appel à la dignité. Le document utilise des termes quasi bibliques — « péché originel », « Tout-Puissant plein de miséricorde » — pour décrire le traumatisme de la déflation. On y parle d'une « nouvelle natte de la

mort », symbole d'une précarité qui ne dit pas son nom et qui frappe encore ceux qui sont restés « ici-bas ».

Trente ans plus tard, la question des fonctionnaires déflatés demeure une page non tournée de l'histoire de la Guinée. Entre le devoir de mémoire et l'exigence de justice sociale, ces anciens serviteurs de l'État continuent de demander : pourquoi avoir sacrifié l'élite du savoir-vivre sur l'autel de la finance internationale ?

Il convient de rappeler que la « déflation » des fonctionnaires en Guinée dans les années 80 faisait partie des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) visant à libéraliser l'économie après des décennies de régime socialiste.

J.-M. Morgan

SURCHARGE ET INSECURITE ROUTIERE

Le grand défi des motos-taxis à Conakry

À Conakry, la circulation routière est devenue un véritable casse-tête. Pour échapper aux embouteillages interminables et pallier le manque de transports publics, les citoyens se tournent massivement vers les motos-taxis. Mais cette solution de facilité cache une réalité tragique. Ces deux-roues sont devenus une menace grandissante pour la sécurité de tous. Le phénomène le plus inquiétant reste la surcharge chronique.

Car, au mépris des règles élémentaires, il est fréquent de voir des motards transporter deux, trois, voire quatre passagers sur un seul engin, transformant les routes de la capitale en zones à haut risque.

D'ailleurs, les statistiques nationales de l'année 2025 dressent un bilan alarmant avec une hausse de plus de 33 % des accidents par rapport à l'année précédente. Au total, 3 305 sinistres ont été enregistrés, causant des centaines de morts et des centaines de blessés.

Ces chiffres noirs s'expliquent par l'imprudence, l'excès de vitesse, mais surtout par cette pratique de la

surcharge qui réduit la maniabilité des motos et multiplie les risques de chutes.

Faut-il rappeler que l'année précédente était déjà sombre, avec plus de 1 100 décès liés aux deux-roues selon le ministère des Transports, touchant principalement une jeunesse guinéenne pleine d'avenir.

Sur le terrain, les témoignages confirment l'ampleur du désastre. Mory Sangaré, un habitant du quartier Kourégbé, porte encore les séquelles d'une course qui a mal tourné : « Nous étions trois sur la moto, sans casque. Le motard roulait trop vite et a perdu le contrôle. Résultat : une jambe fracturée et ma



vie basculée. »

Pour les agents de la sécurité routière, le constat est le même chaque jour : l'indiscipline règne.

Malgré l'introduction du permis de conduire biométrique et les campagnes de sensibilisation, beaucoup de

conducteurs refusent encore de porter le casque ou de respecter le nombre de passagers autorisé.

Aujourd'hui, l'urgence est réelle. Si les motos-taxis restent indispensables pour se déplacer rapidement à Conakry, elles ne doivent plus être synonymes de deuil. Et sans une prise de conscience collective et une application stricte de

la loi, le bitume continuera de briser des vies et d'endeuiller des familles.

Ibrahima Sory Bangoura

GBEREKA (FORECARIAH)

Les sages plaident pour des infrastructures de base

Gbéréka, district de la CR de Kaliah, les citoyens de ce village agricole de plus de 4/ 500 habitants tirent la sonnette d'alarme face au manque criant d'infrastructures scolaires, sanitaires et routières.



de développement à investir pour garantir la sécurité alimentaire dans Gbéréka et les localités voisines.

Le doyen du village, Hadj Touré, a pour sa part dénoncé l'absence de collège, qui pousse de nombreux enfants à abandonner leurs études après le cycle élémentaire. À cela s'ajoute l'état déplorable des routes : « Pendant la saison des pluies, accéder à Gbéréka relève d'un véritable parcours du combattant. Même transporter un

sac de riz devient une épreuve », a-t-il regretté.

Face à ces difficultés, les sages de Gbéréka interpellent directement le chef de l'État, Général Mamadi Doumbouya, ainsi que les partenaires de développement, afin d'obtenir un appui pour améliorer l'éducation, la santé, l'agriculture et les routes.

Lamine Sylla

Le président du conseil de district, M. Nabi Yakhariya Touré, a rappelé les efforts déjà consentis par la communauté : « Nous avons collecté des fonds avec les ressortissants du village pour rénover l'école, fournir des tables-bancs et des fournitures scolaires. Nous avons aussi lancé la construction d'une maison destinée au logement des enseignants, et le

chantier avance à grands pas », a-t-il déclaré.

Cependant, les défis restent nombreux. Le poste de santé local ne répond pas aux besoins de la population, tandis que l'agriculture – principale activité – souffre du manque d'aménagement des vastes terres disponibles. Les sages appellent les autorités et les partenaires

ENVIRONNEMENT

Sorro, le miroir de notre inaction

Le constat est amer. Dans l'archipel des îles de Loos, la mer ne se contente plus de bercer le littoral ; elle le dévore. Le reportage de Mansa Moussa Mara à Sorro n'est pas qu'une simple chronique locale, c'est un signal d'alarme envoyé depuis la ligne de front du changement climatique en Guinée.

Pendant que les discours sur la transition écologique s'enchaînent dans les sommets internationaux, les habitants de Kassa voient leur mosquée et leur maison des jeunes s'effondrer. L'image de cette vieille épave de bateau, dressée comme unique rempart contre l'Atlantique, est le symbole tragique d'une communauté abandonnée à l'improvisation.

On ne peut plus parler de « fatalité naturelle ». L'érosion côtière, alimentée par la montée globale des eaux et le renforcement des houles, exige des investissements structurels immédiats. Attendre, c'est condamner Sorro à devenir une Atlantide guinéenne. Il est temps que la protection de nos côtes devienne une priorité nationale avant que

le village ne disparaisse totalement de la carte postale.

La mer ne recule pas, c'est le village qui s'en va... À Sorro, l'archipel de Kassa est en train de perdre la bataille contre l'érosion. Le constat est sans appel. Maisons fissurées, mosquée menacée et infrastructures communautaires à l'abandon.

La cause : Une montée des eaux inexorable et des houles de plus en plus violentes qui grignotent le littoral mètre par mètre. Des habitants forcés d'abandonner leurs foyers pour se réfugier plus haut sur l'île. L'heure n'est plus au constat mais à l'action pour sauver ce qu'il reste de ce joyau guinéen.

J.-M. Morgan

DEPIGMENTATION

SANTÉ-BIEN ÊTRE...

Un fléau qui ronge la peau et l'identité

C'est une réalité qui saute aux yeux dans les rues de la capitale et à l'intérieur du pays. La dépigmentation cutanée, autrefois marginale, est devenue un phénomène de masse qui affecte dangereusement la couche féminine en Guinée. Entre pression sociale, quête de beauté et risques médicaux irréversibles, enquête sur un fléau aux conséquences dramatiques.

Un choix dicté par le regard de l'autre

Pour comprendre l'ampleur du phénomène, il faut écouter celles qui le vivent. Fatoumata Bangoura, étudiante, assume son choix malgré les risques. Selon elle, le diktat de la beauté passe par la clarté du teint : « Nous utilisons ces produits pour plaire aux hommes. Aujourd'hui, ils ont tendance à aller vers les femmes au teint clair. C'est une tendance, un effet de mode. Nous sommes conscientes des dangers, mais nous continuons. »

Cette influence par les pairs crée un cercle vicieux où le teint naturel devient, pour certaines, un complexe à effacer.

Pourtant, derrière l'éclat artificiel des premiers mois se cachent souvent des regrets amers. Mariam Bangoura, commerçante, en est le témoin vivant. Aujourd'hui, elle

ne sort plus sans cacher son corps :

« J'avais un teint noir que tout le monde appréciait. Aujourd'hui, je regrette énormément. Ma peau a perdu sa valeur, les taches sont visibles et mon teint d'origine ne peut plus revenir. »

L'alerte des professionnels de santé

Sur le plan médical, le constat est sans appel. Le Docteur Abraham Condé, chirurgien au dispensaire de Ratoma, tire la sonnette d'alarme sur la fragilisation de l'organisme.

Le produit décapant attaque directement l'épiderme, la première ligne de défense du corps humain. Pour un chirurgien, opérer une femme dépigmentée devient un véritable défi technique : L'affaiblissement des tissus, la cicatrisation difficile et les complications opératoires. La peau devient si fine qu'elle ne supporte plus les sutures.



Même une petite blessure peine à guérir normalement. Les tissus ne « tiennent » plus sous le bistouri.

Un enjeu d'identité

Au-delà de la santé, c'est l'identité africaine qui est en jeu.

La peau noire, rempart naturel contre le soleil et symbole de fierté, se retrouve sacrifiée sur l'autel de standards esthétiques importés.

Face à cette « situation impasse », l'heure n'est plus au

simple constat. Une sensibilisation nationale est urgente pour ramener les consciences à la raison et protéger les générations futures contre ce suicide cutané.

Kémoko Touré

INCENDIE

Quand les flammes ravagent le quotidien

Conakry, un après-midi de janvier. Les habitants de Taouyah se souviennent encore des cris, de la fumée noire et des flammes qui ont englouti la place Rogbané. Ce 7 janvier 2025, un incendie a réduit en cendres des biens précieux, laissant derrière lui un quartier traumatisé.

Quelques jours plus tard, le 11 janvier, c'est au cœur de Kaloum que le feu a frappé. Le sixième étage de l'immeuble abritant Radio Tropicale FM s'est embrasé. Les journalistes, contraints d'interrompre leurs émissions, ont assisté impuissants à la destruction de leur outil de travail.

Et la liste est longue : l'entrepôt du Programme Élargi de Vaccination ravagé en juin, une concession familiale à Taouyah où quatre vies ont été fauchées en mai, un centre de loisirs à Dubréka réduit en cendres, ou encore un champ d'ananas de 4 000 pieds détruit à Kindia.

« Chaque incendie a ses propres causes », explique Mohamed Kouyaté, expert en protection civile. Selon lui, les courts-circuits sont souvent liés aux coupures intempestives de courant et aux variations de tension. À cela s'ajoutent des maté-

riaux électriques de mauvaise qualité, des appareils d'occasion reconditionnés sans normes, et des branchements anarchiques.

Dans le quartier Sandervalia, N'Fassory Camara, électricien, pointe du doigt les citoyens : «

Beaucoup achètent des câbles bon marché. Mais ces câbles, mal isolés, sont des bombes à retardement. Le feu, c'est le retour du courant. »

Au-delà des pertes matérielles, ces incendies paralysent des activités écono-

miques et détruisent des vies. Ils révèlent aussi une fragilité structurelle : absence de contrôle sur les matériaux importés, manque de sensibilisation des ménages, et installations électriques souvent réalisées sans respect des nor-

mes. Face à tous ces cas d'incendie en cascade, les spécialistes recommandent l'utilisation de câbles et équipements certifiés, une meilleure isolation des nœuds électriques, la formation de techniciens qualifiés. Ils recommandent également la création d'un organisme national de contrôle des matériaux électriques et une campagne de sensibilisation citoyenne contre les branchements anarchiques.

Les flammes qui ravagent Conakry et l'intérieur du pays ne sont pas de simples accidents. Elles traduisent un problème de société qui exige une réponse collective. Car derrière chaque incendie, il y a des familles endeuillées, des entreprises paralysées et un pays qui perd un peu de son souffle.

Ibrahima Kalil Sylla



TRAGEDIE A KAGBELEN/KALEMA

Trois adolescents périssent dans un incendie

Un drame s'est produit dans la nuit du dimanche à lundi au quartier Kalema, dans la commune urbaine de Kagbelen. Un incendie d'origine encore inconnue a ravagé un atelier de menuiserie et de tapisserie, causant la mort de trois adolescents et faisant un blessé grave.

Parmi les victimes figurent Moussa Camara (13 ans) et Oumar Camara (10 ans), deux frères apprentis en menuiserie et tapisserie, ainsi que leur ami Issa Camara (14 ans), apprenti chauffeur venu passer la nuit avec eux. Le quatrième adolescent, Souleymane Camara, a été grièvement brûlé et transporté d'urgence à

l'hôpital pour des soins.

Selon le maître menuisier Alseny Samoura, propriétaire de l'atelier, le feu s'est déclaré aux environs de 3 heures du matin. «/ Ce sont nos apprentis qui passent la nuit dans l'atelier. Cette fois, ils étaient quatre. Malheureusement, trois ont perdu la vie et le quatrième est hospitalisé/ », a-t-il confié,



visiblement bouleversé.

Outre les pertes humaines, les dégâts matériels sont considérables/ : deux machines estimées à 60 millions GNF, 35 portes, 35

planches et plusieurs fauteuils ont été réduits en cendres.

Les circonstances exactes de l'incendie restent à déterminer, mais ce drame

endeuille profondément la communauté de Kagbelen, qui appelle à plus de vigilance et de mesures de sécurité dans les ateliers artisanaux.

Balla Yombouno

Lire Horoya
c'est bien, s'y
abonner c'est
mieux

REFORMES DE LA CAN

Un tournant historique pour le football africain

Le football africain amorce une mutation structurelle sans précédent. La Confédération africaine de football (CAF) a acté une réforme majeure de son calendrier : à compter de 2028, la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), historiquement biennale, basculera sur un cycle quadriennal. Cette refonte s'accompagne du lancement d'une Ligue des Nations Africaine, une compétition annuelle destinée à densifier le calendrier international des sélections et à offrir davantage d'opportunités de jeu.

L'objectif affiché par l'instance faîtière est de permettre d'harmoniser le calendrier continental avec celui du football mondial, de réduire les conflits récurrents entre les clubs européens et les sélections nationales concernant la disponibilité des joueurs, et de renforcer l'attractivité de la CAN.

Cette transition s'inscrit dans un contexte économique particulièrement favorable. La CAN 2025, organisée au Maroc et remportée par le Sénégal, a marqué un palier avec une hausse spectaculaire des revenus de plus de 90 %, portée par une stratégie agressive de commercialisation des droits médias et du sponsoring. Conséquence directe, la CAF a augmenté les primes financières : le vainqueur de la compétition perçoit désormais 10 millions de dollars, contre 7 millions auparavant, une initiative visant à revaloriser le tournoi et à récompenser l'excellence sportive.

Pour les défenseurs du projet, les arguments sont structurels. Un alignement sur le rythme des grandes compétitions mondiales doit permettre aux



internationaux africains évoluant en Europe d'être pleinement disponibles pour leurs nations, sans heurts avec leurs employeurs. Parallèlement, la nouvelle Ligue des Nations Africaine offrira plus de matches officiels et de ressources aux fédérations, renforçant le niveau global sur le continent. Sur le plan économique, un modèle plus solide et attractif pour les diffuseurs pourrait augmenter la visibilité du football africain à l'international. Des voix locales

saluent également le potentiel de cette réforme à repositionner l'Afrique comme un acteur incontournable, capable de mieux valoriser son talent et son immense diaspora.

Cependant, le passage à un cycle quadriennal suscite de vives réserves. Plusieurs entraîneurs, anciens joueurs et observateurs estiment que cette décision représente un risque pour le développement technique. Certains affirment

que l'espacement des éditions pourrait freiner la progression des sélections qui tiraient profit de l'expérience acquise lors de compétitions fréquentes. D'autres critiques soulignent que cette réforme semble répondre davantage à une logique d'intégration aux standards européens qu'aux besoins spécifiques du football africain, doté d'une culture et d'un rythme propres. Enfin, de nombreux supporters craignent que cette rareté ne diminue la ferveur des

célébrations continentales qui rassemblent, tous les deux ans, des millions de fans.

La réforme de la CAN constitue sans doute l'étape la plus audacieuse de l'ère moderne pour le football africain. Ses effets réels dépendront de son application concrète, de l'efficacité de la nouvelle Ligue des Nations et de l'adhésion des acteurs de terrain.

Comme le souligne le technicien Mamadou Diallo : « La réforme peut être une opportunité, mais elle doit surtout profiter aux équipes africaines. Jouer la CAN tous les deux ans permettait à nos joueurs de gagner rapidement en expérience internationale. Passer à quatre ans risque de ralentir cette progression, surtout pour les jeunes talents. Si la nouvelle organisation apporte plus de moyens et des compétitions intermédiaires structurées, alors le continent peut y gagner. Mais sans investissements réels dans les championnats locaux, cette réforme restera surtout bénéfique aux grandes nations et aux clubs européens. »

Ibrahima Sory Bangoura

CHAMPIONNAT NATIONAL DE VOLLEY-BALL

Dubréka donne le coup d'envoi en apothéose

Le championnat national senior de volley-ball (hommes et dames) a officiellement débuté ce jeudi 29 janvier à Dubréka. Entre performances sportives et messages d'unité, cette édition 2026 promet un niveau de compétition relevé.

La préfecture de Dubréka est devenue, le temps d'un tournoi, la capitale du volley-ball guinéen. Regroupant les meilleures formations de Boké, Mamou, Dubréka et de la zone spéciale de Conakry, la compétition a été lancée en grande pompe sous l'égide des autorités locales et sportives.

Dubréka impose son rythme d'entrée

Pour la cérémonie d'ouverture, le public a vibré au rythme de deux rencontres chocs. En série Dames, les locales de La Soumba de Dubréka n'ont laissé aucune chance au Club Olympique de Boké, s'imposant par un score sans appel de 3 sets à 0. Chez les Hommes, l'intensité était tout aussi présente. La formation de Caleb, venue de Conakry, a dû s'incliner face à plus fort qu'elle, concédant une défaite 3 sets à

1.

A cet effet, la présidente de la Fédération guinéenne de volley-ball, Mariama Ciré Keita, n'a pas caché sa satisfaction. Elle a profité de l'occasion pour saluer l'engagement du président de la République, Mamadi Doumbouya, en faveur du sport national.

« Notre ambition est de bâtir un volley-ball inclusif où chaque talent trouve sa place. Chers jeunes, jouez avec passion, discipline et respect. Chaque point est une contribution à l'essor de notre discipline », a-t-elle déclaré, tout en remerciant les autorités de Dubréka pour leur accueil chaleureux.

Dubréka, une terre de champions

Accueillir ce championnat n'est pas un hasard pour la localité. Mohamed Lamine Camara,



directeur préfectoral de la jeunesse, a rappelé avec fierté le palmarès impressionnant de sa juridiction : cinq coupes nationales et quatre titres de champion de Guinée en série dames.

« C'est l'équipe championne

en titre qui vous reçoit. Nous sommes prêts à conserver le trophée cette année, Inch'Allah », a-t-il prévenu.

En clôturant la cérémonie, le préfet de Dubréka, Abdel Kader Mangué Camara, a rappelé que

l'essentiel résidait dans l'unité nationale : « Au final, c'est la jeunesse guinéenne qui gagne. Nous espérons voir la Guinée briller prochainement sur la scène africaine et mondiale. »

Thierno Kalifatou Doumbouya

CONAKRY



Le déguerpissement,
c'est pour une ville
plus sûre, plus fluide et
plus moderne !

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
Un pont vers la prospérité !

Guinée

HOROYA
Quotidien national

 QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net.gn

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de RTG Boulbinet - Kaloum
Tél : (+224) 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com